

Les effectifs de l'enseignement spécialisé sont en constante augmentation. En dix ans, chaque niveau a connu une croissance de ses effectifs, mais d'intensité variable. En 2015-2016, l'enseignement spécialisé accueille 4 % des élèves inscrits dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La part des élèves dans l'enseignement spécialisé augmente au fil des âges et cela jusqu'à douze ans (5 % pour les filles et 8 % pour les garçons). Elle se stabilise de treize à dix-sept ans autour de 3,5 % pour les filles et de 6 % pour les garçons.

### Évolution des effectifs<sup>1</sup> de l'enseignement spécialisé, par niveau d'enseignement et par sexe (fig. 6.1)

En 2015-2016, 1 414 élèves, filles et garçons confondus, fréquentent l'enseignement maternel spécialisé, 17 581 élèves suivent l'enseignement primaire, et 17 888 élèves, l'enseignement secondaire. En dix ans, le nombre d'élèves a augmenté en maternel (+28 %), en primaire (+13 %) et en secondaire (+20 %). Le nombre de garçons est systématiquement supérieur à celui des filles : celles-ci composent un tiers des effectifs de l'enseignement spécialisé.

En dix ans, dans l'enseignement primaire spécialisé, le nombre de garçons a augmenté dans une proportion plus importante que le nombre de filles passant de 9 736 à 11 376 garçons (+17 %) et de 5 800 à 6 205 filles (+7 %). Le nombre de garçons a légèrement diminué depuis 2014-2015 (-0,8 % soit 94 élèves).

En dix ans, le nombre de garçons dans l'enseignement secondaire spécialisé est passé de 9 643 à 11 569 et le nombre de filles est passé de 5 268 à 6 319, soit une augmentation de 20 %.

### Effectifs de l'enseignement spécialisé, par niveau, âge et sexe en 2015-2016 (fig. 6.2)

La pyramide des âges<sup>2</sup> des élèves de l'enseignement spécialisé présente une structure spécifique. Elle montre notamment que le niveau maternel est nettement moins peuplé que les autres niveaux d'enseignement, et que les garçons sont largement plus nombreux que les filles.

Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé reste faible jusqu'à six ans et augmente ensuite de manière importante pour atteindre son maximum à douze ans, avec 2 180 garçons et 1 225 filles. Il est prévu, dans l'enseignement spécialisé, que les élèves entrent plus tard dans l'enseignement secondaire que les élèves de l'enseignement primaire ordinaire<sup>3</sup>. En effet, ils sont encore nombreux à être inscrits en primaire à douze ans (91,7 % des élèves de douze ans, soit 3 121 élèves).

À partir de treize ans, s'amorce une baisse des effectifs : les garçons ne sont plus que 1 868 et les filles 908 à fréquenter l'enseignement spécialisé.

En effet, dès douze ans, une partie des élèves passent de l'enseignement primaire spécialisé à l'enseignement secondaire ordinaire. Ensuite, les effectifs ont tendance à diminuer en raison, notamment, de la sortie de l'enseignement, du retour dans l'enseignement ordinaire ou du passage vers les CÉFA.

### Évolution de la part de l'enseignement spécialisé selon les différents niveaux d'enseignement de 2006-2007 à 2015-2016 (fig. 6.3)

La part que représente l'enseignement spécialisé dans chacun des niveaux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est en constante augmentation depuis dix ans<sup>4</sup>. Toutefois, au niveau maternel, bien que le nombre d'élèves ait augmenté de manière importante en dix ans (+28 % soit une augmentation de 309 élèves), sa part relative est restée stable durant la période considérée. Au niveau primaire, les effectifs de l'enseignement spécialisé augmentent depuis dix ans. La part de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement primaire passe de 4,9 % en 2006-2007 à 5,2 % en 2015-2016. Au cours de cette même période, la part de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement secondaire augmente elle aussi, passant de 4 % en 2006-2007 à 4,7 % en 2015-2016.

### Part de l'enseignement spécialisé par âge en 2015-2016 (fig. 6.4)

La part des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé par âge est calculée par rapport aux effectifs totaux de l'enseignement ordinaire (de plein exercice et en alternance) et spécialisé pour chaque âge, indépendamment du niveau d'enseignement.

La part d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé atteint un premier pic à l'âge de douze ans : ils sont 6,4 % à fréquenter cet enseignement. Le second pic, à l'âge de vingt ans, n'est pas dû à une augmentation de la fréquentation du spécialisé mais à un repli rapide et important de la fréquentation de l'ordinaire : les élèves quittent généralement l'enseignement secondaire ordinaire à partir de dix-huit ans alors que dans le spécialisé, les élèves ont tendance à quitter l'enseignement secondaire à un âge légèrement plus avancé<sup>5</sup>.

1 Les effectifs de l'enseignement spécialisé sont calculés de la manière suivante pour les figures 6.1 et 6.3 : il s'agit des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé au 15 janvier pour les types 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8 auxquels est ajoutée une estimation du nombre d'élèves dans l'enseignement de type 5 correspondant soit à la moyenne des présences de l'année scolaire précédente dans l'enseignement de type 5 par établissement scolaire si cet enseignement était organisé dans l'établissement soit à la moyenne des présences du mois de septembre de l'année scolaire considérée dans l'enseignement de type 5 par établissement scolaire si celui-ci n'était pas organisé dans l'établissement l'année précédente.

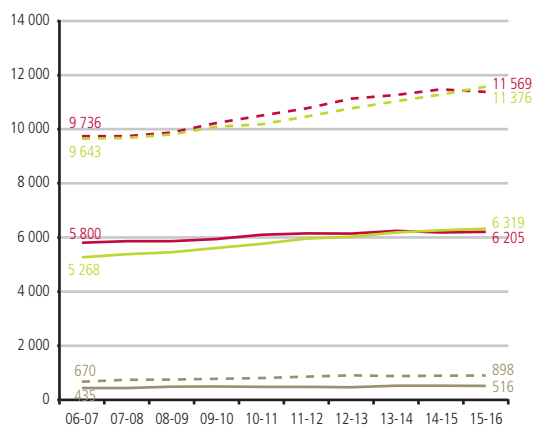
2 Les élèves pris en compte pour les figures 6.2 et 6.4 sont les élèves de moins de 23 ans inscrits dans l'enseignement ordinaire et spécialisé.

3 Voir le décret organisant l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004 (M.B. du 03/06/2004).

4 Voir l'indicateur 7 (*Publics de l'enseignement spécialisé : types, niveaux et intégration*) – fig. 3 et 4.

5 Voir le décret organisant l'enseignement spécialisé du 3 mars 2004 (M.B. du 03/06/2004).

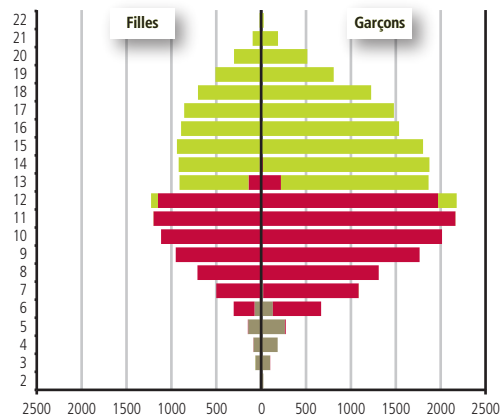
6.1 Évolution des effectifs de l'enseignement spécialisé par niveau d'enseignement et par sexe, de 2006-2007 à 2015-2016



En 2015-2016, l'enseignement primaire spécialisé compte 11 376 garçons et 6 205 filles.

- Maternel
- Primaire
- Secondaire
- Filles
- - - Garçons

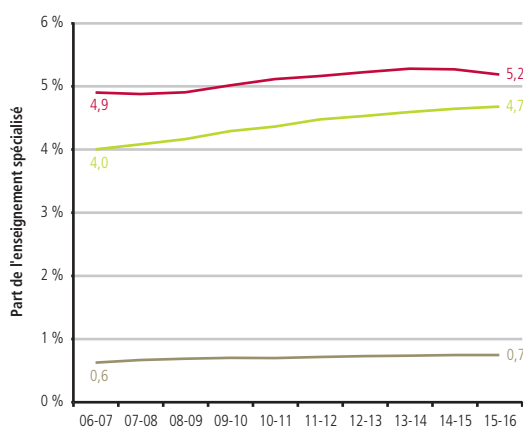
6.2 Effectifs de l'enseignement spécialisé par niveau, âge et sexe en 2015-2016



En 2015-2016, l'enseignement spécialisé compte 1 973 garçons de 12 ans inscrits en primaire et 207 inscrits en secondaire

- Maternel
- Primaire
- Secondaire

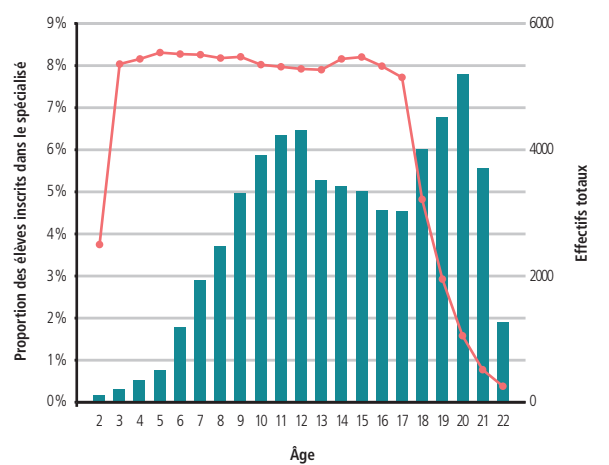
6.3 Évolution de la part de l'enseignement spécialisé selon les différents niveaux d'enseignement de 2006-2007 à 2015-2016



En 2015-2016, 5,2 % des élèves scolarisés dans l'enseignement primaire fréquentent l'enseignement spécialisé.

- Maternel
- Primaire
- Secondaire

6.4 Part de l'enseignement spécialisé par âge en 2015-2016



En 2015-2016, parmi les 52 814 élèves de 12 ans inscrits dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé, 6,4 % le sont dans le spécialisé.

- Part d'élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé
- Effectifs totaux (ordinaire et spécialisé)